

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2021

CADRE D'EMPLOIS des ATTACHES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE d'attaché principal

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ATTACHES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme DEGREVE Corinne	attaché	attaché principal	1	dossier recevable
Mme MARTINEZ CHRISTEL	attaché	attaché principal (après examen professionnel)	1	dossier recevable

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Total promu : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 25 juin 2021

P / Le Président,
Le Directeur Général des services

Franck TEREBESZ



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2021

CADRE D'EMPLOIS des REDACTEURS TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de rédacteur principal de 1ère classe

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la
fonction publique territoriale,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des REDACTEURS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme STOLL Aurélie</i>	rédacteur principal de 2ème classe	rédacteur principal de 1ère classe	1	dossier recevable

Total promouvables : 5

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 3

Total promu : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 25 juin 2021

P / Le Président,
Le Directeur Général des services

Franck TEREBSZ



**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2021**

**CADRE D'EMPLOIS des TECHNICIENS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de technicien principal de 1ère classe**

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des TECHNICIENS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme LAMBERT Fabienne</i>	technicien principal de 2ème classe	technicien principal de 1ère classe	1	dossier recevable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 25 juin 2021

P / Le Président,
Le Directeur Général des services

Franck TEREBSZ



**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2021**

**CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe**

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la
fonction publique territoriale,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS
TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme BOUNIF Malika</i>	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	dossier recevable
<i>Mme LINERT Sylvie</i>	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	2	dossier recevable à compter du 01/11/2021

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Total promus : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 25 juin 2021

**P / Le Président,
Le Directeur Général des services**

Franck TEREBSZ



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2021

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme CHARIF Habiba</i>	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	2	dossier recevable
<i>Mme FLAMENT Veronique</i>	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	3	dossier recevable
<i>Mme LECOQ-BRUZDA Aline</i>	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	4	dossier recevable
<i>Mme ROSSI Ghislaine</i>	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	5	dossier recevable

Total promouvables : 6

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 6

Total promus : 4

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 4

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 25 juin 2021



P / Le Président,
Le Directeur Général des services

Franck TEREBSZ

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2021

CADRE D'EMPLOIS des AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES

pour l'accès au GRADE d'agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme DURMARQUE JANNIE</i>	agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	dossier recevable
<i>Mme THIEBAULT Michèle</i>	agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	2	dossier recevable
<i>Mme MAUDUIT CAROLINE</i>	agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	3	dossier recevable à compter du 15/10/2021

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

Total promu : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 25 juin 2021

P / Le Président,
Le Directeur Général des services


Franck TEREBESZ

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2021

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. MICHAUDET Olivier</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe (après examen professionnel)	1	dossier recevable
<i>Mme MOUTIEZ Marie-Josée</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	dossier recevable
<i>Mme JACQUIER Nathalie</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	dossier recevable
<i>Mme BOURLOT Natacha</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	3	dossier recevable
<i>Mme JESSON ANNIE</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	4	dossier recevable à compter du 01/09/2021

Total promouvables : 9

Nombres d'hommes : 3

Nombre de femmes : 6

Total promus : 5

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 4

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 25 juin 2021

P / Le Président,
Le Directeur Général des services

A blue circular official stamp of the Prefecture of Chalons-en-Champagne is visible. The stamp contains the text "PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE" around the perimeter and a central emblem. A blue ink signature is written over the stamp.

Franck TEREBESZ

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2021

CADRE D'EMPLOIS des **ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX** pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Président de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. FILALI Aissa</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	dossier recevable
<i>M. KARL DAMIEN</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	2	dossier recevable
<i>Mme PEUCHERET LAURENCE</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	3	dossier recevable
<i>M. GUILLOTTE David</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	4	dossier recevable
<i>M. LAGILLE MICKAEL</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	5	dossier recevable
<i>Mme WEHRUNG NATHALIE</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	6	dossier recevable

Total promouvables : 12

Nombres d'hommes : 10

Nombre de femmes : 2

Total promus : 7

Nombres d'hommes : 4

Nombre de femmes : 2

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 25 juin 2021

P / Le Président,
Le Directeur Général des services

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "CHALONS EN CHAMPAGNE" and "LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES". The signature is written in a cursive style and extends to the right of the stamp.

Franck TEREBESZ